

FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une

incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 31 Décembre 2021, 75,05% du total actif soit en dessous du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 28 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	AC1	<u>7 590 125</u>	<u>8 209 574</u>
Actions et droits rattachés		7 206 582	8 045 964
Tires des Organismes de Placement Collectif		383 543	163 610
Placements monétaires et disponibilités	AC2	<u>2 520 077</u>	<u>2 519 233</u>
Placements monétaires		2 335 038	2 519 130
Disponibilités		185 039	103
Créances d'exploitation	AC3	<u>3 015</u>	<u>2 155</u>
TOTAL ACTIF		<u>10 113 217</u>	<u>10 730 962</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	PA1	16 909	16 455
Autres créditeurs divers	PA2	8 860	167 982
TOTAL PASSIF		<u>25 769</u>	<u>184 436</u>
ACTIF NET		10 087 448	10 546 526
Capital	CP1	9 797 598	10 440 388
Sommes distribuables	CP2	289 850	106 138
Résultat distribuable de l'exercice		302 705	103 421
Régularisation du Résultat distribuable de l'exercice		-12 855	2 716
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	1
ACTIF NET		<u>10 087 448</u>	<u>10 546 526</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>10 113 217</u>	<u>10 730 962</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du</i>	<i>Période du</i>
		<i>01/01/2021</i>	<i>01/01/2020</i>
		<i>au</i>	<i>au</i>
		<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	PR1	372 748	170 852
Revenus des actions		372 748	170 852
Revenus des placements monétaires	PR2	130 157	144 848
Revenus des Bons du Trésor à Court Terme		34 440	0
Revenus des certificats de dépôt		16 470	57 215
Revenus des autres placements (dépôt à terme)		79 247	87 633
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		502 905	315 700
Charges de gestion des placements	CH1	-183 779	-194 019
REVENU NET DES PLACEMENTS		319 126	121 681
Autres charges	CH2	-16 421	-18 260
RESULTAT D'EXPLOITATION		302 705	103 421
Régularisation du résultat d'exploitation		-12 855	2 716
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		289 850	106 137
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12 855	-2 716
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		611 315	-715 268
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-171 722	-24 977
Frais de négociation de titres		-5 563	-14 118
RESULTAT DE LA PERIODE		736 734	-650 941

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

<i>Note</i>	<i>Période du</i> 01/01/2021 <i>au</i> 31/12/2021	<i>Période du</i> 01/01/2020 <i>au</i> 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
	736 734	-650 941
Résultat d'exploitation	302 705	103 421
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	611 315	-715 268
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-171 722	-24 977
Frais de négociation de titres	-5 563	-14 118
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		
	-106 138	-322 836
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
	-1 089 674	-996 932
Souscriptions	8 164 683	0
- Capital	7 725 887	0
- Régularisation des sommes non distribuables	330 816	0
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	0	0
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	107 980	0
Rachats	-9 254 357	-996 932
- Capital	-8 769 926	-1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-363 596	-19 994
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	0	0
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-120 834	2 716
- Droit de sortie	0	20 346
VARIATION DE L'ACTIF NET		
	-459 078	-1 970 709
ACTIF NET		
En début de période	10 546 526	12 517 235
En fin de période	10 087 448	10 546 526
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 000	1 100
En fin de période	900	1 000
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début de période	10 546,525	11 379,304
En fin de période	11 208,275	10 546,525
TAUX DE RENDEMENT		
	<u><u>7.28%</u></u>	<u><u>-4.74%</u></u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 31-12-2021

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est un Fonds Commun de Placement, de distribution, de catégorie Actions destiné à des investisseurs acceptant un haut risque, et essentiellement aux investisseurs institutionnels (au sens de l'article 39 du Règlement Général de la Bourse) ayant un horizon de placement de 5 ans.

Il a pour objectif de gestion de surperformer, sur 5 années, un rendement de 30%, par le biais d'une gestion dynamique en actions cotées en bourse.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 10 décembre 2015. Les opérations de souscription et de rachat ont été ouvertes au public le 16 mai 2016.

Il a reçu un agrément de changement de catégorie le 24 Septembre 2020 et applicable à partir de 2021 pour passer de FCP actions à FCP mixte.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Par dérogation, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2016.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements en Actions et Valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à **7 590 125 Dinars** et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
AC 1-1 Obligations et valeurs assimilées		6 828 311	7 206 582	71,44%
Actions et droits rattachés		6 828 311	7 206 582	71,44%
ASSAD	38 500	123 756	63 795	0,63%
ATTIJARI BANK	7 113	245 993	216 335	2,14%
BIAT	9 264	446 236	548 651	5,44%
CEREALIS	24 400	148 140	219 624	2,18%
DELICE HOLDING	20 769	316 446	310 289	3,08%
EURO-CYCLES	10 308	251 138	330 495	3,28%
LAND`OR	27 000	225 848	237 600	2,36%
MONOPRIX	17 910	153 058	82 261	0,82%
ONE TECH HOLDING	37 030	326 456	321 087	3,18%
ONE TECH HOLDING DA 2021-1/2	37 130	163 728	297 411	2,95%
POULINA G H	51 919	487 699	591 461	5,86%
SAH LILAS	47 290	529 647	526 243	5,22%
SAM	67 760	213 774	183 359	1,82%
SFBT	25 900	386 457	471 613	4,68%
SMART TUNISIE	12 880	328 440	344 656	3,42%
SMART TUNISIE NS 2021	2 800	71 400	71 400	0,71%
SOMOCER	103 617	101 604	87 038	0,86%
SOTIPAPIER	67 719	429 115	383 019	3,80%
SOTUVER	67 270	337 104	490 533	4,86%
TELNET HOLDING	34 649	294 812	286 894	2,84%
TPR	126 638	475 113	544 543	5,40%
UIB	18 279	378 607	286 706	2,84%
UNIMED	42 350	393 741	311 569	3,09%
AC 1-2 Titres des Organismes de Placement Collectif		377 972	383 543	3,80%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	2 680	377 972	383 543	3,80%
Total		7 206 284	7 590 125	75,24%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,05%

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du **FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE**, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Plus (moins) valeurs latentes	Valeurs au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2020	8 437 048	-227 474	8 209 574	
<u>Acquisitions de l'exercice :</u>				
Actions et droits rattachés	877 149		877 149	
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	2 104 699		2 104 699	
<u>Remboursement et cession de l'exercice</u>				
Actions et droits rattachés	-2 323 939		-2 323 939	-176 026
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	-1 888 673		-1 888 673	4 304
<u>Variation des plus ou moins valeurs latentes</u>				
		611 315	611 315	
<u>Variations d'intérêts courus</u>				
Solde au 31 décembre 2021	7 206 284	383 841	7 590 125	-171 722

PR1- Revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Revenu	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des actions</i>	372 748	170 852
TOTAL	372 748	170 852

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à **2 335 038 Dinars** contre **2 519 130 Dinars** au 31/12/2020, et se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Bons du Trésor à Court Terme	1 324 233	0
Certificats de Dépôt	0	999 486
Autres placements (Dépôt à terme)	1 010 805	1 519 644
Total	2 335 038	2 519 130

AC2-A-1 BTC :

<u>Désignation</u>	<u>Taux</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeurs au 31/12/2021</u>	<u>% de l'actif Net</u>
BTC 52 SEMAINES 15/02/2022	6,76%	3	2 901	2 960	0,03%
BTC 52 SEMAINES 15/02/2022	6,78%	88	85 676	86 944	0,86%
BTC 52 SEMAINES 15/02/2022	6,59%	500	467 642	490 260	4,86%
BTC 52 SEMAINES 15/02/2022	6,78%	753	733 656	744 069	7,38%
Total			1 289 875	1 324 233	13.13%

AC2-A-2 Dépôt à Terme :

<u>Désignation</u>	<u>Taux</u>	<u>Banque</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeurs au 31/12/2021</u>	<u>% de l'actif Net</u>
DAT du 25/10/2021 au 25/01/2022	7,25%	BIAT	2	1 000 000	1 010 805	10,02%
Total				1 000 000	1 010 805	10,02 %

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à **185 039 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2021, à **130 157 Dinars** contre **144 848 Dinars** au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Revenu	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des Bons du Trésor à CT	34 440	0
Revenus des Certificats de Dépôt	16 470	57 215
Revenus des autres placements (DAT)	79 247	87 633
TOTAL	130 157	144 848

AC3- Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à **3 015 Dinars** contre **2 155 Dinars** au 31/12/2020 et représente les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente en bourse.

PA- Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31/12/2021 à **25 769 Dinars** contre **184 436 Dinars** au 31/12/2020, le solde du passif s'analyse comme suit :

Note	Passif	31/12/2021	31/12/2020
PA1	Opérateurs créditeurs	16 909	16 455
PA2	Autres créditeurs divers	8 860	167 982
Total	Total	25 769	184 436

PA1 : Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à **16 909 Dinars** contre **16 455 Dinars** au 31/12/2020 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31/12/2021	31/12/2020
Gestionnaire	15 014	15 358
Dépositaire	1 895	1 097
Total	16 909	16 455

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2021, à **8 860 Dinars** contre **167 982 Dinars** au 31/12/2020 et se détaillant comme suit :

Autres Créditeurs Divers	31/12/2021	31/12/2020
Etat, impôts et taxes	1 293	2 661
Redevance CMF	853	897
Rémunération CAC	5 342	7 984
Publicité & Publications	0	122
Achat titres à payer	0	156 317
Provision pour charges divers	1 372	0
Total	8 860	167 982

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2021 à **183 779 Dinars** contre **194 019 Dinars** au 31/12/2020, représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire	171 559	181 084
Rémunération du dépositaire	12 220	12 935
Total	183 779	194 019

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2021 à **16 421 Dinars** contre **18 260 Dinars** au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres Charges de Gestion	31/12/2021	31/12/2020
Honoraires CAC	4 457	6 619
Redevance CMF	10 283	10 925
Publicité & Publications	402	716
Diverses charges d'exploitation	1 279	0
Total	16 421	18 260

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	10 440 388
Nombre de titres	1 000
Nombre de porteurs de parts	5

Souscriptions réalisées

Montant	7 725 887
Nombre de titres émis	740
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

Montant	(8 769 926)
Nombre de titres rachetés	(840)
Nombre d'actionnaires sortants	(1)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	611 315
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres	(171 722)
Frais de négociation de titres	(5 563)
Régularisation des sommes non distribuables	(32 781)

Capital au 31-12-2021

Montant	9 797 598
Nombre de titres	900
Nombre d'actionnaires	4

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE et les sommes distribuables des exercices antérieurs. Le solde de ce poste au 31/12/2021 se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat distribuable de l'exercice	302 705	103 421
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-12 855	2 716
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	0	1
Sommes Distribuables	289 850	106 138

5. Autres Informations :

5-1 Données par part	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	558,783	315,700	523,758	443,496	436,414
Charges de gestion des placements	-204,199	-194,019	-209,126	-217,481	-211,949
Revenu net des placements	354,584	121,681	314,631	226,015	224,465
Autres charges d'exploitation	-18,245	-18,260	-21,144	-20,088	-18,413
Résultat d'exploitation	336,339	103,421	293,487	205,927	206,052
Régularisation du résultat d'exploitation	-14,283	2,716	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	322,056	106,137	293,487	205,927	206,052
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	14,283	-2,716	0,000	0,000	0,000
Variation des plus ou moins-values potentielles des titres	679,239	-715,268	-582,921	64,647	868,576
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-190,803	-24,977	-173,046	715,043	46,871
Frais de négociation des titres	-6,181	-14,118	-14,282	-21,692	-25,839
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	482,255	-754,362	-770,249	757,998	889,608
Résultat net de l'exercice	818,594	-650,941	-476,762	963,926	1 095,660
Droit de sortie	0,000	20,346	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	482,255	-734,016	-770,249	757,998	889,608
Régularisation du résultat non distribuable	-36,423	88,587	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	445,832	-645,429	-770,249	757,998	889,608
Distribution des dividendes	106,136	293,487	205,927	176,964	0,000
Valeur Liquidative	11 208,275	10 546,525	11 379,304	12 061,993	11 275,031

5-2 Ratios de gestion des placements

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
· Charges de gestion des placements/ actif net moyen :	1,809%	1,780%	1,785%	1,789%	1,998%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,162%	0,168%	0,181%	0,165%	0,174%
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,980%	0,949%	2,506%	1,694%	1,943%
ACTIF NET MOYEN	10 157 283,313	10 901 015,390	12 884 706,520	13 371 944,595	11 666 705,628

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire.

5-3-1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La gestion comptable du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 1,4 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE réalise un rendement annuel supérieur à 10%.

Cette commission de surperformance est de 20% HT par an du différentiel entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux de rendement minimum de 10%.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La date d'arrêté de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Son règlement au profit du gestionnaire est effectué annuellement.

5-3-2. Rémunération du dépositaire :

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE Elle est chargée, à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds du FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE

- D'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- De la mise en paiement des dividendes ;
- Du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant minimum et maximum de l'actif du fonds

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif net de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.